



**Légende**

- - - Chemin d'accès projeté
  - Limite de lot
  - Limite de la cote de récurrence de deux ans (6,0 m)
  - S10 Pile
  - Remblai : volume de pierre nécessaire de ± 25 000 m<sup>3</sup>
- Empiètement temporaire sur le rivage du fleuve Saint-Laurent dans la zone définie par une cote de récurrence de deux ans (él. : 6,0 m) = 18 000 m<sup>2</sup>
- Source : - Orthophoto 00800164  
- Plan CH-04-13628, 2005-04-15

Chemin d'accès temporaire pour la réfection de l'approche sud du pont Lavolette - Étude d'impact sur l'environnement -

**Localisation du chemin d'accès temporaire**

 	Réalisé par : Daniel Bossé géogr.	Échelle : 1 : 4 000	Date : Février 2006
	Approuvé par : P. Bigras géogr., M.Sc.	Dossier : MTTG-137 EIE_6.wor	Figure : <b>6</b>